

International Handbook on Informal Governance, Thomas CHRISTIANSEN et Christine NEUHOLD (dir.), 2012, Northampton, ma, Edward Elgar, 574 p.

Kathia Légaré

Volume 45, numéro 2, juin 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1026595ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1026595ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Légaré, K. (2014). Compte rendu de [*International Handbook on Informal Governance*, Thomas CHRISTIANSEN et Christine NEUHOLD (dir.), 2012, Northampton, ma, Edward Elgar, 574 p.] *Études internationales*, 45(2), 311–313. <https://doi.org/10.7202/1026595ar>

Sud. En effet, la diffusion des normes aux différents coins du monde est en lien avec la multitude des agents et la diversité des cultures normatives. Les tableaux et les figures sur ce sujet sont particulièrement éclairants. Outre ces analyses théoriques, Acharya examine plusieurs situations empiriques, telles que la « guerre contre le terrorisme », les institutions multilatérales, l'intégration régionale, les formes alternatives de régionalisme en Asie, en Amérique latine et en Afrique. Selon lui, le régionalisme comparé représente un véritable espace disciplinaire à redéfinir et approfondir.

En somme, l'ouvrage d'Acharya, qui présente une synthèse pertinente des enjeux entourant l'identité de la théorie de RI, est original et dégage de nombreux pistes à explorer pour le futur de la discipline.

Cem İsmail SAVAS
Université Galatasaray, Istanbul, Turquie

International Handbook on Informal Governance

*Thomas CHRISTIANSEN
et Christine NEUHOLD (dir.), 2012,
Northampton, MA, Edward Elgar,
574 p.*

La tâche à laquelle se sont attaqués Thomas Christiansen et Christine Neuhold est à la fois complexe et très utile. L'ouvrage collectif, qui couvre un large éventail de sujets – il comporte 5 grandes parties et 27 chapitres rédigés par des chercheurs américains et européens –, n'offre (bien entendu) pas un cadre théorique et méthodologique unifié. Il risque malheureusement d'échapper à l'attention de plusieurs personnes qu'il pourrait

intéresser, parce qu'il ne porte ni sur la sociologie politique ni sur les relations internationales, mais parle bel et bien de ces deux domaines à la fois. Il pourrait pourtant contribuer à combler de grands vides en proposant des pistes de recherche sur le phénomène, souvent laissé indistinct, de la « gouvernance informelle », qui s'exprime en dehors du cadre institutionnel officiel. L'ouvrage comprend des chapitres qui s'attardent à la compréhension de ce problème à l'intérieur des États (Russie, Asie de l'Est, États-Unis, Europe du Sud) et des organismes internationaux (ONU, G8, Organisation mondiale du commerce [OMC] et surtout Union européenne). Dans la dernière partie de l'ouvrage sont traités des enjeux particuliers comme la régulation financière, les technologies émergentes en Afrique, le processus de Bologne et la gouvernance des politiques européennes d'asile. Le sujet n'est pas neuf, mais peu ont eu la velléité de rassembler les études des institutions informelles à tous ces niveaux dans un même ouvrage. De cette façon, les directeurs de l'ouvrage entendent proposer des cadres d'analyse et des catégories conceptuelles pour appréhender des problèmes jusqu'à présent principalement abordés de manière empirique. Cet objectif en sous-tend un autre : celui de créer des outils permettant une montée en généralité. L'autre segment de cette recension s'attarde à cette dimension du livre en développant sur les chapitres de la première partie de l'ouvrage consacrée aux questions conceptuelles et théoriques.

L'un des intérêts du livre est la posture de départ adoptée vis-à-vis des institutions informelles : celles-ci sont considérées comme n'étant ni

« bonnes » ni « mauvaises » ; elles sont parfois subversives, mais pas nécessairement antidémocratiques. Dans sa contribution « *Informal governance and democratic theory* », Hans-Joachim Lauth propose une grille de différenciation des types d'institutions informelles en fonction de leur niveau d'abstraction et de leur universalisme ou de leur particularisme (civique ; anticivique) qui permet de mieux comprendre leurs impacts sur la démocratie, qu'il décompose dans une matrice selon ces institutions principales (procédure de prise de décisions ; régulation de la sphère intermédiaire ; garantie des droits ; règlement des conflits et mise en œuvre des décisions) et ces dimensions (liberté ; égalité ; contrôle). Christine Reh poursuit dans le même sens en proposant d'évaluer les implications sur les processus politiques de l'adoption de mécanismes informels afin de gérer la complexité grandissante de la prise de décision, en particulier dans le cas de l'UE. L'auteure place ces stratégies de négociation en dehors du cadre formel, en contradiction avec une autre tendance à l'échelle européenne visant à accroître l'inclusion d'acteurs alternatifs (organisations non gouvernementales [ONG], par exemple). Elle arrive à la conclusion que, si cette façon informelle de fournir des « pré-décisions » a l'avantage d'accroître l'efficacité du processus, elle limite la délibération et la transparence (ce qui annule par conséquent les effets d'une plus grande inclusion, d'une meilleure représentation des intérêts).

L'apport le plus important du livre est l'éclairage constructif, et surtout nuancé, qu'il fournit aux différents types d'arrangements entre les

institutions formelles et informelles, qui amènent à réfléchir, notamment, sur les limites de la formalisation des processus politiques, celle-ci risquant de générer des conflits en créant des incohérences entre les règles qui émanent des deux sphères (voir le chapitre rédigé par Michel Brie et Erhard Stölting, « *Formal institutions and informal institutional arrangements* »). En effet, les implications de cette « zone d'ombre » de la gouvernance varient en fonction du rôle joué par les mécanismes informels par rapport aux institutions politiques, et en fonction également de la nature de leur imbrication : cherchent-ils parfois à s'y substituer ou bien entrent-ils en concurrence ? En d'autres contextes, ils s'accommodent mutuellement ou se complètent, comme le synthétise le texte de Gretchen Helmke et Steven Levitsky (« *Informal institutions and comparative politics : A research agenda* ») – déjà publié en 2004 –, qui propose une typologie utile tirée de travaux antérieurs de Hans-Joachim Lauth. En effet, comme le reprennent tous les chapitres de cette première partie, le fonctionnement des institutions formelles n'est souvent compréhensible qu'à travers l'étude complémentaire de leur pendant informel : « Les règles informelles influencent l'issue des processus politiques formels dans plusieurs domaines » (Helmke et Levitsky, 2012 : 87). Il est donc impératif d'élaborer une méthodologie rigoureuse qui permette de comparer ces règles, de ne plus continuer à traiter les institutions informelles comme des sujets « résiduels », mais plutôt d'étudier attentivement leurs origines (les

auteurs en identifient au moins trois), les façons dont elles sont créées et dont elles évoluent, au-delà du schéma fonctionnaliste.

Kathia LÉGARÉ
Université Laval, Québec

**Transatlantic Relations
 in the 21st Century. Europe,
 America and the Rise of the Rest**

*Erwan LAGADEC, 2012,
 coll. Contemporary Security
 Studies, Londres et New York,
 Routledge, 336 p.*

Publié dans la collection « Contemporary Security Studies » de Routledge, cet ouvrage vient s'ajouter à la production surabondante consacrée aux relations transatlantiques contemporaines. *Transatlantic Relations in the 21st Century* se donne pour objectif de penser l'état actuel des relations transatlantiques en redéfinissant la nature des interdépendances qui lient les deux rives de l'Atlantique et en établissant les bases sur lesquelles une grande stratégie à l'égard des puissances émergentes pourrait être conçue. Erwan Lagadec – un officier de réserve de la marine française qui enseigne les relations transatlantiques dans plusieurs universités américaines – y avance quelques hypothèses qui vont à contre-courant de certaines idées reçues : le déclin américain, la marginalisation de l'Europe, l'émergence du BRICS (le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine) et donc le recentrage du monde sur l'espace Pacifique, notamment.

Pour Lagadec, en effet, l'Europe demeure aussi pertinente pour les États-Unis qu'elle l'était pendant la

guerre froide, et la centralité de la relation transatlantique est bien plus tenace que certains semblent le penser.

La succession des chapitres passe en revue les grandes questions constitutives de la problématique transatlantique : la domination américaine mondiale, l'engagement américain en Europe, la proximité et les fractures culturelles entre les États-Unis et l'Europe, les vicissitudes des organisations (OTAN et UE) et de la relation complexe qu'elles entretiennent, les (dés)équilibres militaires mondiaux... Au long de ces réflexions, le lecteur perçoit le véritable sujet du livre, son fil conducteur sous-jacent : la notion même d'Occident. L'Occident existe-t-il ? Pour E. Lagadec, il semble que son noyau soit constitué des États-Unis et des rares pays européens encore dotés d'un appareil militaire crédible. Au-delà, son périmètre se confond avec celui de l'Alliance atlantique. Une absence nous renseigne sur les conceptions de l'auteur : celle du Canada. L'index ne comptabilise que quatre occurrences de la moyenne puissance nord-américaine sur les 180 pages de texte que comporte l'ouvrage. C'est dire le peu de crédit que le professeur de la Washington University accorde aux puissances de second ordre. S'il consacre un chapitre à la désagrégation de l'ensemble européen, le pôle nord-américain n'a pas mérité, à ses yeux, un traitement identique. Mais si l'Occident existe, en quoi consiste son essence ? Là encore, Lagadec s'abstient de succomber aux simplismes huntingtoniens en évitant de présenter « *the West* » and « *the Rest* » comme des entités cohérentes, singulières et intrinsèquement antagonistes. Les éléments de réflexion proposés, certes subtils et bien informés, sont toutefois loin de clore la question.